

France-Saint-Chamond: Medical imaging services

OJ S 132/2013 10/07/2013

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Centre hospitalier du Pays de Gier

Postal address: BP 168

Town: Saint-Chamond Cedex

Postal code: 42403

Country: France

Contact person: Cellule des marchés publics

For the attention of: Mme Nart L.

E-mail: dsl@chpg.org**Internet address(es):**Address of the buyer profile: <http://www.klekoon.com>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.klekoon.com>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Centre hospitalier du Pays de Gier

Postal address: BP 168

Town: Saint-Chamond

Postal code: 42403

Contact person: Secrétariat de la direction des services logistiques

E-mail: dsl@chpg.org**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Klekoon

Postal address: BP 637

Town: Aulnay-sous-Bois

Postal code: 93611

Contact person: Assistance klekoon

E-mail: support@klekoon.com

Telephone: +33 892222401

Internet address: <http://www.klekoon.com>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Centre hospitalier du Pays de Gier

Postal address: 19 rue Laurent Charles

Town: Saint-Chamond

Postal code: 42400

Contact person: Secrétariat de la direction des services logistiques

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

fourniture de services de téléradiologie

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 25: Health and social services

Main site or place of performance: 19 rue Victor Hugo, 42400 Saint-Chamond

NUTS code FR715 Loire

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 41

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

fourniture de services de téléradiologie

II.1.6. CPV code(s)

85150000 Medical imaging services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

a l'appui d'un service de communication d'images agréé et sécurisé, les prestations attendues concerneront la fourniture de services d'interprétation d'examens radiologiques (échanges et partage de données d'imagerie médicale) avec production et transmission de comptes-rendus de résultat par un centre d'interprétation médical à distance pour un patient pris en charge au chpg.

a titre indicatif et prévisionnel, la valeur des prestations de même nature à fournir, au cours de l'exécution du marché, exprimées en unité, permettant d'apprécier l'étendue du marché ne devrait pas dépasser pas une centaine (100 aine) d'interprétations mensuelles (cf. Règlement de consultation).

La prestation pourra être réalisée de jour comme de nuit, tous les jours de l'année, jours fériés légaux inclus.

le marché comprend la prise en charge :

- des astreintes (nuit, jour, week-end et jour férié) démarrant à 18:00 et se terminant le lendemain matin à 8:00,

- l'interprétation des clichés.

La prestation est soumise à une obligation de moyens et de qualité.

marché soumis aux dispositions de l'article 30 du code des marchés publics

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 18.11.2013. Completion 31.3.2017

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

les prestations seront financées selon les modalités suivantes : sur ressources propres du C.H. P.G. (budget hospitalier).

les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées, par virement bancaire, dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

groupement conjoint avec mandataire solidaire ou groupement solidaire

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: conformément à la circulaire du 3 décembre 2008 relative à l'exemplarité des établissements publics en matière de développement durable, le titulaire veille :

- Au respect des conditions de travail de son personnel,

- À ce que les matériels de communication proposés respectent des performances de consommation énergétique au moins égales à celles du référentiel Energy Star

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du cmp ;

- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ;

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail ;
- le pouvoir de la personne habilitée à engager la société candidate si nécessaire ;
- une autorisation professionnelle permettant d'exercer la radiologie en France, et notamment une inscription au conseil de l'ordre des médecins comme radiologue qualifié

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires HT concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices clos disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- Déclaration indiquant les effectifs moyens du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant HT, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature. Le candidat doit être en mesure de justifier que le matériel et les équipements répondent aux normes en vigueur. Le candidat propose pour justification de capacités techniques, le ou les certificats de marquage C.E délivré par un des organismes de l'union Européenne (Directive européenne 93/42/CEE dispositifs médicaux) ou preuves de mesure équivalentes garantissant la qualité et la sécurité des prestations ;
- les certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des services par référence à certaines spécifications techniques. A ce titre, le candidat doit être en mesure de justifier que son organisation repose sur un système qualité répondant aux exigences d'une des normes NF-EN-ISO 9000 (ou preuves de mesure équivalentes garantissant la qualité et la sécurité des prestations attendues).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: articles L.4111-1 et 4111-2 du Code de la santé publique

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. qualité technique (cf. règlement de consultation). Weighting 50
2. prix de la prestation. Weighting 40
3. délai et modalités d'exécution. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.9.2013 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published: le marché prend effet à compter de la notification du 1er bon de commande au titulaire du marché. Le démarrage opérationnel de l'activité est prévu à compter du lundi 18.11.2013.

Le marché est conclu pour une période initiale ferme s'achevant au 31.3.2015 (soit une période d'environ 16,5 mois à compter du démarrage prévisionnel de l'activité). Il est ensuite renouvelable par tacite reconduction au 1.4.2015 puis au 1.4.2016 pour s'achever au 31.3.2017, minuit.

Le silence du pouvoir adjudicateur vaut reconduction tacite du marché pour la période suivante, sauf décision contraire notifiée au titulaire deux mois avant l'échéance anniversaire du marché

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Variante : l'entreprise pourra proposer au pouvoir adjudicateur une solution techniquement plus avantageuse que la spécification prévue dans la solution de base.

- variante no1 : Le candidat pourra proposer l'optimisation de la solution existante de demande d'examen par une déclaration informatisée (ex. Formulaire Web) permettant de garantir la sécurité de l'identification du patient. Quelque soit la solution retenue, la recherche d'un patient devra se faire en priorité par son numéro de séjour (lep) ;

- variante no2 : Le candidat pourra proposer un système ouvrant à de nouveaux modèles d'organisation de distributions des résultats en permettant l'intégration de comptes-rendus et d'images dans les applications du CHPG ;

Le titulaire précise, dans son mémoire technique distinct de celui de l'offre de base, les caractéristiques et avantages de la variante par rapport à la solution de base. Le cas échéant, les dispositions de ces documents contractuels pourront être retenues.

Chacune des variantes proposées doit faire l'objet d'un mémoire distinct permettant d'en apprécier l'intérêt technique et économique par rapport aux critères de classement des offres. La méthodologie de dépouillement ainsi que les critères de jugement des offres variantes retenus restent identiques à ceux de la solution de base.

Dans ce cas, un acte d'engagement distinct, par rapport à celui de l'offre de base, sera établi par variante.

L'Absence de variante(s) n'est pas éliminatoire. Toutefois, les variantes éventuelles devront être nécessairement accompagnées d'une offre de base sous peine de rendre l'offre irrégulière.

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante : www.klekoon.com. Pour toute assistance dans le téléchargement les candidats contacteront le numéro suivant : Assistance Klekoon : 0892. 222. 401, e-mail : support@klekoon.com

Aucune autre forme de demande d'envoi du dossier n'est autorisée.

Le retrait des documents sous forme électronique n'oblige pas le candidat à déposer une offre dématérialisée.

L'Attention des candidats, procédant au retrait du cahier des charges, est appelée sur le fait que toutes les informations complémentaires ou modifications intervenant sur le D.C.E qui pourraient éventuellement être diffusées au cours de cette consultation seront publiées sur la plateforme de dématérialisation du Centre Hospitalier du Pays de Gier : <https://www.klekoon.com>

En tout état de cause pour bénéficier de toutes informations complémentaires diffusées au cours de cette consultation, les candidats devront s'identifier lorsqu'ils procéderont au téléchargement du D.C.E sur la plateforme de dématérialisation précitée.

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie papier mais accepte les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante : www.klekoon.com. Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants :

- portable document format (.pdf) ;
- applications bureautiques (.doc, .xls, .pwt) ;
- compressés (.zip) ;

-multimédias (.jpg) ;

Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle. Par conséquent, la seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 5.7.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif, palais des juridictions

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: Lyon

Postal code: 69003

Telephone: +33 478141010

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif, palais des juridictions

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: Lyon

Postal code: 69003

Telephone: +33 478141010

VI.5. Date of dispatch of this notice

5.7.2013